Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prime variable supprimée

Par Sandrab

Bonjour,
Je suis face à un problème. J'ai été embauchée en novembre 2018. Alors qu il y avait eu une erreur sur la promesse d Embauche (brut annoncé en net) et afin de compenser l erreur, il a été notifié sur mon contrat textuellement " prime variable garantie 225 " sans précision de date ni délai etc... Aujourd'hui on me retire cette prime en jouant sur l interprétation et les mots. Du type une prime variable change forcément, les Pplans change chaque année etc...
Ont ils droit de faire ça, quels sont mes recours ?

Par ESP

Bonjour
Il serait bon de vous rapprocher d'une organisation syndicale, qui vous épaulera éventuellement pour une action prud'hommale.